



Rebecca ROGERS (dir.), *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, Lyon, ENS Editions, 2004, 240 pages, préface de Geneviève Fraisse.

Florence Rochefort



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clio/7003>

DOI : [10.4000/clio.7003](https://doi.org/10.4000/clio.7003)

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2007

Pagination : 232-264

ISBN : 978-2-85816-940-5

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Florence Rochefort, « Rebecca ROGERS (dir.), *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, Lyon, ENS Editions, 2004, 240 pages, préface de Geneviève Fraisse. », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 26 | 2007, mis en ligne le 14 avril 2008, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/clio/7003> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.7003>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2022.

Tous droits réservés

Rebecca ROGERS (dir.), *La mixité dans l'éducation. Enjeux passés et présents*, Lyon, ENS Editions, 2004, 240 pages, préface de Geneviève Fraisse.

Florence Rochefort

- 1 Avant que les feux de l'actualité ne viennent interroger, souvent de façon polémique, les bienfaits et les méfaits de la mixité scolaire, plusieurs chercheur-e-s, réunis sous la direction de Rebecca Rogers dans le groupe « Mauvais Genre », s'étaient attelés à l'étude de cette thématique, plus familière en terrain anglo-américain qu'en Europe. L'ouvrage issu de deux journées d'études réunit quatorze contributions dans une approche délibérément comparative et pluridisciplinaire où le genre est choisi comme analyseur de la mixité scolaire. Six aires géographiques sont ainsi traitées : la France, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Écosse. Après une solide présentation de la problématique et des acquis historiques et sociologiques par Rebecca Rogers, suivent trois parties organisées par niveau d'enseignement : universitaire, secondaire puis formation et enseignement professionnel. Ces études de cas, souvent très détaillées, apportent des éléments novateurs sur la mixité dans des contextes nationaux spécifiques.
- 2 Plusieurs traits communs se dégagent néanmoins au-delà des spécificités nationales. Au tournant des XIXe et XXe siècles, un moment où l'avance des Etats-Unis en matière de coéducation est remarquée et commentée par les contemporains, la crainte du côtoiement des sexes dans le domaine scolaire est patente. Elle révèle l'attachement à la différenciation des sexes, à l'apprentissage précoce des caractéristiques et des destinations de genre. Le contrôle social et moral des rapports sociaux de sexes dans l'espace public est explicitement revendiqué. Les résistances sont plus particulièrement analysées pour l'Écosse (C.D. Myers) et pour le milieu républicain français (R. Rogers). L'hostilité la plus obstinée vient cependant de l'Église catholique, comme l'illustrent les exemples français et, plus durablement encore, irlandais (M.-J. Da Col Richert).

- 3 Dans tous les cas, l'adoption de la mixité dans le primaire et le secondaire est davantage le fait de raisons pratiques, économiques ou sociales, internes au monde de l'enseignement qui tend à se démocratiser. Les courants qui, à l'instar de Condorcet, mettent en avant les bienfaits d'une réunion des sexes, pour les filles comme pour les garçons et à terme pour la société tout entière, ne trouvent guère d'échos avant les années 1970. En France, la coéducation dans certaines écoles rurales primaires est plutôt une co-instruction tolérée pour des raisons budgétaires et la mixité ne se répand qu'à la faveur des politiques de gémiation, c'est-à-dire la réunion des élèves par classe d'âge. Tandis que dans le secondaire, cette co-instruction n'est adoptée que dans les années 1950 avant d'être rendue obligatoire dans tous les établissements par les décrets de 1976 (M. Zancarini-Fournel). La mixité a continué de se généraliser en Europe dans les établissements publics jusqu'à une date récente.
- 4 Si la pression féministe a toujours existé à des degrés plus ou moins intenses pour favoriser l'accès des femmes à tous les enseignements, c'est dans l'enseignement supérieur qu'on perçoit le mieux l'importance de la demande insistante des femmes elles-mêmes à suivre des études qualifiantes. La Suisse se montre la pionnière dans l'ouverture de ses universités aux femmes en 1865, principalement pour de jeunes Russes (N. Tikhonov). Dans les autres pays, les premières auditrices libres en viennent aussi vite à réclamer leur reconnaissance comme étudiantes « immatriculées », mais la féminisation du corps enseignant est beaucoup plus problématique.
- 5 Une fois admis leur droit à s'inscrire dans l'enseignement supérieur, la question d'un cadre spécifique pour les jeunes filles se pose là où cette pratique s'était développée dans un cadre privé, comme aux États-Unis ou en Écosse. Comme pour l'enseignement secondaire féminin, le choix est difficile entre l'intégration au sein de l'enseignement masculin ou l'équivalence qui préserve une filière féminine. Filière qui a pu impulser des travaux originaux et de qualité, comme l'Académie allemande du travail social et socio-éducatif féminin dans les années 1920 et dont on redécouvre aujourd'hui les travaux d'enquête sociologique (E. Kleinau).
- 6 L'enseignement de l'éducation physique illustre au plus haut point les difficultés et les hésitations face à la mise en application de la mixité. L'exemple des Pays-Bas, dont la tradition de coéducation était déjà bien ancrée, nous fait découvrir l'importance dans l'entre-deux-guerres d'une pensée de la spécificité féminine en éducation physique devant être enseignée par des femmes – une pensée mise à mal par le succès de la conception anglaise du sport de compétition. La mixité en éducation physique n'apparaît que dans les années 1960 et, depuis 1993, elle s'organise avec une nette volonté de prendre à contre-pied les modèles dominants de genre (aérobic et foot pour tous), non sans provoquer des contestations, mais pourtant sans véritable débat (M. van Essen). En France, la féminisation du personnel de l'Éducation nationale (M. Cacouault-Bitaud) pas plus que la fusion des écoles normales d'Ulm et de Sèvres (M. Ferrand) n'ont fait disparaître des effets discriminants à l'encontre des femmes. Les filières de formation et l'orientation restent éminemment sexuées (R. Pfefferkorn) et les filles, très majoritaires dans les sections littéraires. Chaque article montre combien la mixité a été peu théorisée et combien il semble difficile, paradoxalement, de l'aborder en termes de genre.
- 7 La mixité est désormais reconnue comme une valeur, souligne Geneviève Fraisse, en particulier face aux attaques récentes dont elle a été l'objet et aux demandes spécifiques de dérogation pour raisons religieuses. Plusieurs chapitres relèvent

combien la mixité s'est accompagnée d'une progression extraordinaire du taux de scolarisation des filles au cours du XXe siècle. Pourtant les auteur-e-s constatent que la mixité n'a pas garanti l'égalité et qu'elle a frayé de nouveaux chemins à l'inégalité hommes/femmes, ce qu'analyse en conclusion Nicole Mosconi, pionnière des études sur le sujet.

- 8 L'ouvrage laisse ouverte la question des politiques mises en œuvre pour corriger ces inégalités de genre au sein de la mixité scolaire, étroitement mêlée à d'autres inégalités sociales (ou ethniques, aspect peu abordé dans le livre). Il rend compte d'une réintroduction récente de la non-mixité afin de soutenir les filles vers le domaine scientifique. L'exemple d'écoles supérieures féminines en Allemagne arrive en point d'orgue pour poser la question des conditions requises pour de meilleures performances féminines dans des domaines où elles sont sous-représentées. L'université internationale des femmes créée en 2000 pour six mois s'en différencie tout à fait. Il s'est agi d'un projet transnational et multiculturel ouvert à des femmes de terrain (politique, administratif, associatif) pour confronter leurs expériences et se constituer en réseau (S. Metz-Göckel).
- 9 Plusieurs questions difficiles ne sont pas évincées : comment par exemple analyser avec nuances les choix d'orientation des jeunes normaliennes vers des champs moins valorisants que ceux des jeunes gens, mais qui correspondent à leurs aspirations profondes (M. Ferrand) ? Comment évaluer les politiques publiques qui dirigent les femmes vers des secteurs comme le bâtiment, davantage pour des raisons de crise de main-d'œuvre et de réduction de coût que pour des objectifs égalitaires (R. Pfefferkorn) ? Au final, il s'agit d'un ouvrage de recherche stimulant et prometteur quant aux prolongements qu'il laisse espérer sur ce terrain auquel le numéro « Coéducation et mixité » de *Clio* a apporté sa contribution (18/2003) ; saluons également la bonne lisibilité des articles et la qualité des traductions de Céline Grasser. Reste sans doute à questionner le critère même d'égalité qui préside aux analyses des effets de la mixité.